

Fiche pratique 9

Création d'entreprise & handicap sensoriel

Page 1 sur 2



Gary, 40 ans, est en situation de cécité quasi totale depuis l'âge de 24 ans. Il dispose d'une RQTH, d'une carte mobilité inclusion, d'un forfait cécité et touche l'AAH.

Les besoins personnels de Gary sont compensés depuis plusieurs années. Côté professionnel, il souhaiterait créer un cabinet de conseil expert en handicap, mais s'interroge :

“Est ce que l'entrepreneuriat est vraiment fait pour moi ? Est-ce que mon projet est compatible avec mon handicap ?”

1. L'importance de tester son projet avant de se lancer

Gary a participé au dispositif **DuoDay** qui a lieu une fois par an. Durant toute une journée, une personne en situation de handicap compose un duo avec un professionnel afin de découvrir son métier.

Gary a donc pu découvrir le quotidien d'un chargé de mission handicap dans un grand groupe. Une expérience qui lui a plu et l'a amené à effectuer une **PMSMP** (Période de mise en situation en milieu professionnel) au sein de cette même entreprise pour en apprendre davantage sur ce métier.

Ensuite, pour se faire une idée de l'entrepreneuriat, Gary a candidaté et suivi pendant 8 mois le programme **Déclics** de l'association h'up entrepreneurs. Ainsi, il a pu être mis en relation avec un conseiller expert en handicap pour qu'ils échangent sur les missions et les challenges rencontrés au quotidien par l'entrepreneur.



A l'issue de ces 3 expériences, Gary souhaite devenir entrepreneur mais il a peur que certaines tâches liées à sa future activité soient rendues difficiles par son handicap, comme par exemple :

Mobilité : aller à des rendez-vous clients dans des lieux qu'il ne connaît pas, se rendre à des salons professionnels très fréquentés...

Communication visuelle : créer ses cartes de visites et sa brochure commerciale essentielles pour sa prospection. Gary va devoir déléguer cette partie mais s'interroge sur la manière de financer cela.

Outils numériques : Gary n'a pas touché à un ordinateur depuis des années et n'en a pas en sa possession ; pourtant, c'est un outil indispensable pour réaliser les démarches et les tâches liées à la création et au développement d'une entreprise.

Cette fiche a été relue par Access Lab, l'incubateur de la Fondation Valentin Haüy.



Fiche pratique 9

Création d'entreprise & handicap sensoriel

Page 2 sur 2

2. Nos conseils avant de se lancer dans l'entrepreneuriat

Être accompagné et évaluer ses besoins pour préparer son projet professionnel

Gary peut parler de son projet avec son **conseiller Cap emploi ou France Travail** dans le but d'identifier et d'anticiper ses besoins pour compenser son handicap. Son conseiller décidera éventuellement de solliciter **certains dispositifs d'évaluation des besoins liés au handicap, en amont de la création d'entreprise.**

Mobiliser les solutions existantes pour compenser son handicap dans sa vie personnelle

Gary peut déposer une **demande de PCH** (Prestation de compensation du handicap) auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) afin d'obtenir une **aide au transport.**

Dans le dossier, il peut évaluer le coût des trajets personnels et professionnels qu'il a besoin d'effectuer.

Toujours auprès de la MDPH, il peut également demander des financements pour mettre en place des **aides techniques** afin d'améliorer son autonomie dans la vie quotidienne comme :

- **un logiciel de synthèse vocale** pour la prise en main de son nouvel ordinateur,
- **une machine braille** pour faciliter la lecture des documents,
- **une canne** pour faciliter ses déplacements.

Mobiliser ces aides en amont de la création pourra permettre d'identifier par la suite les autres aménagements à mettre en place dans la vie professionnelle, si le handicap affecte la productivité de l'entrepreneur.

Anticiper les besoins de formation sur les solutions proposées pour compenser son handicap

Gary peut solliciter **Cap emploi** pour une demande d'**aide à la formation** afin de prendre en main le logiciel de synthèse vocale qu'il n'a encore jamais utilisé.

Anticiper les besoins de financement

Si Gary a des besoins de financement pour la création de son entreprise, il pourra demander l'**aide à la création de l'Agefiph**. Si ses besoins de financement sont plus importants, il pourra alors solliciter des associations comme l'**Unadev** ou bien l'association **Valentin Haüy** qui disposent de **fonds solidaires.**

Lors de la création de son entreprise, Gary pourra solliciter **les aides à la compensation du handicap dans la vie professionnelle proposées par l'Agefiph** (voir la fiche pratique n°1).

Et ensuite ?

Concernant les besoins n'ayant pu être compensés en amont de la création et une fois l'entreprise créée, Gary pourra à nouveau solliciter **le service maintien dans l'emploi de Cap emploi** pour réfléchir à une **solution de compensation** du handicap. Pour la communication visuelle par exemple, **une aide humaine** pourrait être envisagée.

Cette fiche a été relue par Access Lab, l'incubateur de la Fondation Valentin Haüy.

